

BARÈME DES HONORAIRES DE NÉGOCIATION ET DE CONSEIL

Applicable à compter du 1er Janvier 2014

PRIX DE VENTE INDIQUE AU MANDAT	T% HT	T% TTC
De 0 à 55 000 € FORFAIT	5 500 €	6 600 €
De 55 001 à 155 000€	10%	12%
De 155 001 à 350 000€	9%	10,80%
De 350 001 à 530 000€	8%	9,60%
De 530 001 à 750 000€	7%	8,40%
De 750 001 à 1 000 000€	6%	7,20%
Plus de 1 000 001 €	5%	6,00%

HONORAIRES DE LOCATION

Bail saisonnier: 30% HT soit 36% TTC du loyer annuel HT.

Bail commercial ou professionnel: 30% HT soit 36% TTC du loyer annuel HT.

Location avec droit d'entrée : triennal HT + 10% du droit d'entrée HT.

En tout état de cause, aucune rémunération ne pourra être demandée si les démarches que nous entreprenons pour le compte de nos mandants n'aboutissent pas à la signature d'un acte définitif.



Immeuble « LE PARC DE BRAIS »
ZI de Brais - 39 route de Fondeline - 44600 SAINT-NAZAIRE

Mail : century21@business-pro44.fr Tél : 02 51 16 01 30 - Fax : 02 51 16 54 83

www.business-pro44.fr